

LE CULTE DE LA VEDETTE OU... “...A PART ÇA, QUOI DE NEUF?”

Jamais sans doute un homme n'avait si formellement (j'allais dire si militairement) que le Général de Gaulle interdit qu'on se servit de son nom durant la campagne électorale.

Jamais sans doute le nom d'un homme n'a été si utilisé durant la foire aux mandats que celui du susdit général.

Si la discipline est la force principale des armées elle ne semble pas être le fait des parlementaires et des candidats parlementaires. On n'est pas très obéissant avec les généraux au Palais Bourbon, on ne l'est - du reste - pas davantage chez les colonels de «Salut public».

Aussi chacun s'est recommandé de De Gaulle, y compris ceux qui s'étaient dressés face à lui et qui se sont crus tenus de crier d'un ton plus haut que les autres, leur attachement indéfectible à celui qu'ils vomissaient voici quelques mois.

Si la chose n'a pas réussi aux radicaux dont un certain leader est resté farouchement opposé à la cinquième, si l'opposition lors du référendum par les Poujadistes à la nouvelle constitution leur a valu l'échec retentissant que l'on sait, les socialistes par contre «maîtres ès-trahison» se sont maintenus et trouveront leur place dans un gouvernement rétrograde et réactionnaire que leur présence ne déparera pas.

Cependant les éléments de droite ont marqué une montée en flèche extraordinaire.

Les communistes qui de tous les partis obtiennent le plus de voix en perdent cependant ainsi qu'un nombre considérable de mandats. Rejetés dans l'opposition ils pourront parler au nom de la classe ouvrière, avec d'autant plus de facilité que l'abandon de tout révolutionnarisme (même de façade) par toutes les centrales politiques laissera le champ libre à leur démagogie.

L'autre fait marquant, mais non surprenant est le nombre d'abstentions.

Alors qu'il était de 15,01% lors du référendum, il s'élève à 22,9%, proportion jamais atteinte depuis 1936.

Ceci s'explique fort bien: le référendum, expression directe de la volonté populaire a pu voir y participer des hommes qui par principe refusent de voter. Mais la raison majeure est ailleurs; ce référendum s'est fait autour du nom de De Gaulle et c'est à juste titre que l'on a pu dire qu'il constituait un plébiscite.

Le succès du général a été celui de la vedette et le dégoût inspiré par le parlementarisme.

Le désespoir pousse à des solutions extrêmes et «pour que ça change» on est prêt à se livrer au premier sauveur suprême venu.

De Gaulle était la tête d'affiche en question. Ç'aurait pu être Sophia Loren ou Luis Mariano. Il fallait au peuple un nom qui sonna bien et connu de lui.

Livrés à eux-mêmes et nantis de leur seul lustre, les candidats, dans la profusion et la confusion des

partis, n'offrent plus au public que le dégoût qu'il éprouve pour le parlementarisme et le régime qui l'a engendré.

(Suite page 2).